

Préparez votre avenir à Pétré

Baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Support : Grandes Cultures

Objectifs

L'enseignement professionnel, dans cette filière, vise principalement à :

- Faire acquérir un baccalauréat en fin de terminale.
- Les modules d'enseignement professionnel permettent :
 - D'initier les élèves à la façon dont les entreprises sont organisées dans le domaine de la production végétale,
 - D'acquérir les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en oeuvre dans ce domaine de la production,
 - De comprendre un processus de production végétale tout en sensibilisant les apprenants à la durabilité et à la diversité des modes de production,
 - D'initier les apprenants au fonctionnement d'un agro-système
 - D'acquérir des savoir-faire pratiques concernant la conduite d'une culture de plein champ,
 - De mettre les jeunes en situation professionnelle sur une parcelle, pour des observations et une mise en oeuvre des techniques,
 - D'initier les élèves à la conduite et à la maintenance de matériels
 - Développer l'apprentissage du travail en sécurité et le respect de l'environnement

Débouchés

Le Baccalauréat professionnel permet une insertion professionnelle directe comme employé(e) de coopérative agricole, commercial(e) ou responsable d'exploitation par exemple.

La poursuite d'études est possible :

- En B.T.S.A. dans les options : A.C.S.E. (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole) – Productions Animales – Technologies Végétales – Technico-commercial – Productions Aquacoles et autres filières.
- En certificat de spécialisation.

Admission

Vous êtes en 3ème :

Le Collège vous remettra un dossier d'orientation à compléter (vœux provisoires au 2ème trimestre, vœux définitifs au 3ème trimestre). Le dossier sera étudié en commission académique fin juin.

L'Affectation

Une commission départementale académique d'affectation se réunit fin juin pour recueillir les vœux confirmés pour les pré affectés et les nouveaux vœux pour les non pré affectés. L'inspection académique de la Vendée confirmera les résultats aux familles à l'issue de la commission.

Vous êtes dans une autre classe :

Vous pouvez être admis directement en classe de 1ère :

- Après la classe de seconde professionnelle, quelque soit sa spécialité.
- Après une seconde générale et technologique.
- Après un CAPA ou un CAP
- En redoublement d'une classe de 1ère, toutes spécialités confondues, dans le cadre d'une ré-orientation.

Parcours différencié :

Les jeunes entrant directement en classe de première participent à un stage « passerelle » leur permettant de s'adapter facilement à cette orientation.

Nos spécificités

Certains modules de formation sont laissés à notre initiative, nous avons choisi d'aborder en formation des thématiques professionnelles d'actualité en lien avec les évolutions réglementaires et sociétales :

- Réflexion diversification sur 2 ans, basée sur de nombreuses visites d'exploitation : accueil à la ferme, agritourisme, production de semences, transformation à la ferme,...
- Sensibilisation aux usages de l'eau en agriculture
- Un approfondissement des problématiques liées à l'installation

Les élèves participent aux travaux réalisés sur l'exploitation agricole de Pétré (labour, semis, traitements,...) et se forment à l'entretien du matériel au cours des séances de travaux pratiques réalisées sur nos machines dans notre atelier d'agro-équipement.

Formation CACES chargeur télescopique - Tracteur Remorque



